

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-28 du Comité Syndical en date du 07 juillet 2023 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'arrêté n° 01/2023 en date du 07 juillet 2023 portant délégation de fonction et de signature au 1er Vice-Président du Syndicat Mixte, pour toutes les affaires concernant la partie du site des Portes de l'Orne située sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,

Vu le Budget Primitif,

Vu la délibération du Comité Syndical n°2020-34, en date du 15 octobre 2020, attribuant le marché n° 19006 - Réhabilitation de l'ancien bâtiment Energie pour la création d'un Pôle d'accompagnement des porteurs de projets à Amnéville, et notamment le lot n° 5 : menuiserie aluminium / acier / serrurerie, à l'entreprise LEFEVRE, BP60040 BEUVILLERS F-54560 AUDUN LE ROMAN,

Considérant la possibilité pour le syndicat d'appliquer les pénalités de retard travaux ou les pénalités d'absence aux réunions,

Considérant la demande de l'entreprise de diminuer le montant des pénalités en raison de la complexité des travaux et les contraintes d'approvisionnement du matériel,

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : de prendre en compte cette demande vu la qualité du travail effectué et de fixer à 32 000,00 € les pénalités au lieu des 41 500,00 € appliqués initialement au lot N° 5 : menuiserie aluminium / acier / serrurerie, à l'entreprise LEFEVRE - BP 60040 BEUVILLERS F-54560 AUDUN LE ROMAN,

**Article 2** : de procéder en conséquence au remboursement pour trop perçu d'un montant s'élevant à 9 500,00 € à l'entreprise LEFEVRE.

Rombas, le 28 juin 2024

Affichage au siège le 04 juillet 2024

Pour le Président,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,



Lionel FOURNIER

Accusé de réception en préfecture  
057-200056190-20240628-DP2024-37-CC  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024